

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 04/07/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION DES RESSOURCES MARINES					
2	LIBELLE DU POSTE : Agent polyvalent pour le développement de la pêche côtière					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 2					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : C					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : C					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :			CODE POSTE : 7028		
	PROGRAMME : 962.02			CENTRE DE TRAVAIL : 368		
	PROGRAMME R.H : 965.03					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti - Papeete - Fare Ute – Immeuble Le Caill					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent pose et entretient des dispositifs de concentration de poissons (DCP) sur tout le territoire de la Polynésie française. Il participe à la gestion du stock de matériels composant les DCP, à l'assemblage des DCP et l'organisation logistique des missions. Il est chargé de l'organisation des missions d'entretien en plongée du parc de DCP. Il assiste les missions de développement de nouvelles techniques de pêche côtière, de formation. Il participe aux contrôles des activités de pêche autour des DCP et aux missions de la DRM nécessitant un plongeur professionnel. Il intervient sur la maintenance des équipements de la DRM.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : Néant					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chargé de projets et programmes de développement en matière de pêche côtière					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Téléphone, 1 ordinateur, 1 imprimante réseau, atelier, voiture de service, navire de service, chariot élévateur, camion plateau					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Déplacements fréquents dans toutes les îles de la Polynésie française ;- Disponibilité et adaptation pour effectuer les missions en mer ;- Travail possible de nuit et le week-end ;- Embarquement sur les goélettes et travail en haute mer dans des environnements difficiles (plusieurs semaines) ;- Charges importantes à soulever lors des ancrages de DCP ;- Repos compensateur pour heures supplémentaires ;- Travail en plongée dans des environnements pouvant être hostiles.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : Programme de Dispositifs de Concentration des Poissons (DCP) <ul style="list-style-type: none">- Suivre le stock du matériel DCP (inventaire, préparation des commandes, infos pour les marchés) ;- Assembler en atelier les DCP pour les missions d'ancrage ;- Participer à la mise en place des DCP, au contrôle et à l'entretien du parc de DCP ;- Identifier, planifier et effectuer les travaux d'entretien en plongée à réaliser sur les DCP de l'archipel de la Société ;- Effectuer des travaux en milieu hyperbare (plongée professionnelle) ;- Préparer, assister et exécuter les missions de vulgarisation de techniques de pêche côtière autour des DCP.					
14	ACTIVITES ANNEXES : Programmes annexes <ul style="list-style-type: none">- Participer aux programmes de développement de la pêche côtière ;- Assister et renforcer les missions de la DRM nécessitant un plongeur ;- Entretien du matériel de plongée ;					

	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer le suivi de la ré-épreuve des blocs de plongée ; - Suivre la révision des compresseurs ; - Contrôler le bon état du matériel des plongeurs (stabilisateurs, détendeurs, parachutes) et de sécurité (bloc d'oxygène et coffret de secours). <p>Moyens généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer la maintenance des petits équipements et des petites interventions ; - Effectuer des réparations de 1^{er} niveau.
--	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Agent technique
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : BEP maintenance et mécanique, être titulaire du DPP2 ou DPP3 (diplôme de plongeur professionnel de niveau 2 ou 3), être titulaire du permis de conduire VL-PL et du permis côtier, PSE1 (brevet de premier secours), du permis côtier, CRR (certificat restreint de radiophonie)

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> - Etre apte à la plongée professionnelle ; - Savoir exécuter les directives d'un supérieur hiérarchique ; - Savoir travailler en équipe ; - Savoir organiser son activité en tenant compte des échéances, des contraintes et des imprévus ; - Connaître le matériel de plongée ; - Avoir des connaissances en mécanique et électricité ; - Être bilingue (français-tahitien) et avoir le sens du dialogue et de l'écoute ; - Connaître le matériel d'accastillage ; - Savoir ranger de manière optimale du matériel en atelier ; - Être rigoureux dans l'application des règles de sécurité ; - Connaître les techniques de matelotage. 		X	
				X
				X
				X
			X	
			X	
			X	
			X	
			X	

18	<p>EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Une expérience similaire est souhaitable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une expérience des travaux en mer ; - Avoir exercé comme plongeur professionnel.
----	--

19	<p>FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme de plongeur professionnel de niveau 2 ou 3 (DPP2 ou DPP3) - Brevet de 1^{er} secours (PSE1) ; - Certificat restreint de radiophonie (CRR) ; - Certificat d'Aptitude à la conduite en sécurité des chariots élévateurs (CACES) ; - Permis lourd (C) et ensemble de véhicules lourds (E(C)) ; - Formation Excel niveau débutant ; - Formation Word niveau débutant ; - Formation « Gestes et postures au travail » - Formation « Elaboration d'un rapport » - Formation « Le procès-verbal de constat ».
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	---

Le directeur

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :